



# Nouvelles d'Espagne et du Portugal

## Agriculture et pêche



N°10 – Mai 2019

### Faits marquants :

- Les pluies d'avril ont atténué les conséquences de la sécheresse, mais la situation reste préoccupante dans le sud de la péninsule ibérique.
- La filière agrume espagnole, face à des problèmes structurels aggravés par un excès d'offre lors de la campagne qui vient de se terminer, continue de préoccuper le ministère, qui a proposé un paquet de mesures pour relancer le secteur. Fin de campagne également pour la fraise de Huelva, marquée elle aussi par des prix en repli par rapport à 2017-2018.
- Dans les vallées de Navarre, les éleveurs se mobilisent depuis des attaques de brebis imputées à Claverina, l'une des 2 courses introduites par la France en octobre 2018 dans le Béarn.
- En Andalousie, après les olives de table, l'inquiétude s'installe à la suite des menaces du Président américain de représailles tarifaires dans le cadre du dossier Airbus, sur des produits alimentaires européens tels que le vin, l'huile d'olive, le fromage et les agrumes.
- La peste porcine d'origine porcine affecte l'exportation de viande portugaise vers la Chine.

### Politique agricole, actualité PAC

**Les agriculteurs portugais souhaitent voir le Ministre Capoulas Santos nommé Commissaire européen.** Le Président de la Confédération des agriculteurs du Portugal (CAP), M. Eduardo Oliveira e Sousa, a défendu la nomination du Ministre de l'agriculture Luís Capoulas Santos comme Commissaire européen à l'agriculture, idée qu'il aurait transmise au Premier ministre António Costa. M. Oliveira e Sousa considère qu'« il est temps de voir un pays du sud de l'Europe prendre cette responsabilité », tout en soulignant les travaux menés par M. Capoulas pour « défendre le monde rural ». Le souhait du Président de la CAP est partagé par l'Association des jeunes agriculteurs du Portugal (AJAP). Lors d'une interview à la radio *Antena 1*, M. Capoulas Santos a cependant déclaré qu'être commissaire ne faisait pas parti de « son horizon politique ».

**Les agriculteurs espagnols ont perçu 605 M€ de FEAGA au cours du 1<sup>er</sup> semestre fiscal.** Selon le Fonds espagnol de garantie agricole (FEAGA), les paiements FEAGA sur le 1<sup>er</sup> semestre fiscal 2019 (16 octobre 2018 au 31 mars 2019) s'élèvent à 4,6 Md€, ce qui représente 82% des paiements de l'exercice antérieur. Sur ce montant, celui lié au Paiement de base se démarque, avec 2,5 Md€, ainsi que le paiement pour les pratiques en faveur du climat et de l'environnement (1,3 Md€). Les paiements FEAGA pour le mois de mars uniquement ont atteint 301 M€. Pour ce qui est du FEADER, depuis le début de l'exercice, les paiements au 31 mars ont été de 677 M€, soit 54% de la prévision moyenne des PDR 2014-2020 (1,9 Md€).

**Le Portugal prévoit de consommer 65% des aides du PDR fin 2019.** Le Ministre portugais de l'agriculture, Luís Capoulas Santos, prévoit que le taux d'utilisation des fonds du Programme de développement rural 2020 (PDR 2020) atteindra 65% d'ici la fin de l'année. En avril dernier, le taux d'utilisation du programme était de 53% (2,2 Md€) et le taux d'engagement supérieur à 80%. M. Capoulas Santos souhaite parvenir à un taux d'engagement de 120% d'ici fin 2020, de façon à éviter le remboursement de FEADER en raison de l'abandon de projets approuvés.

**L'association environnementale Zero et le Bloc de gauche s'opposent au développement de l'agriculture intensive au Portugal.** Le groupe parlementaire du Bloc de gauche (extrême-gauche, allié du gouvernement) a présenté un projet de résolution qui recommande au gouvernement de conditionner le développement de l'agriculture intensive dans tout le pays au respect de critères environnementaux de protection des sols, des ressources hydriques, de la biodiversité et de la santé publique. Il demande aussi au gouvernement de suspendre les nouveaux projets d'exploitations d'oliviers et amandiers en régime intensif et super intensif, jusqu'à la définition d'un nouveau cadre juridique. En avril dernier, l'association de protection de l'environnement Zero avait dénoncé « l'installation sans contrôle de milliers d'hectares » d'exploitations dans la région de l'Alentejo et l'utilisation « excessive » de produits phytopharmaceutiques qui mettraient en péril la santé de la population. Au cours des dernières années, l'agriculture intensive s'est fortement développée dans la région de l'Alentejo, notamment à la



suite de l'inauguration du barrage de l'Alqueva en 2002. Cet investissement a contribué à la multiplication par quatre des exportations d'huile d'olive du Portugal en huit ans, qui est ainsi devenu le quatrième exportateur mondial. Désormais, c'est surtout la culture intensive de l'amandier qui se développe dans la région.

## Pesticides

**Baisse de l'usage des pesticides en Espagne pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive.** Selon le MAPA, la commercialisation de substances actives phytosanitaires a atteint 72 118 T en 2017, moins qu'en 2016 (77 052 T, soit une variation de - 6,4%), 2015 (77 298 T) et 2014 (78 964 T). Plus précisément, 37 999 T de fongicides et de bactéricides ont été utilisés, soit 2,4% de moins que l'année 2016. A cette quantité, il faut ajouter 16 077 T d'herbicides (+5,6%), 11 117 T de « produits phytosanitaires autres », 6 663 T d'insecticides et d'acaricides (-12,3%) et 157 T de régulateurs de croissance (+3,3%).

## Eau

**Les pluies du mois d'avril ont atténué les conséquences de la sécheresse.** Un mois d'avril plus pluvieux (+ 40% par rapport aux normales de saison) et une température moyenne plus fraîche que d'habitude ont permis de réduire la situation de sécheresse qui affecte l'Espagne et le Portugal. Selon l'Institut portugais de la mer et de l'atmosphère (IPMA), plus de la moitié du territoire se trouve désormais en « situation normale », 27,9% en « sécheresse modérée » et 3,7 % en « sécheresse aggravée ». Pour mémoire, au mois de mars, l'ensemble du territoire portugais était en état de sécheresse, dont 37,5 % en « sécheresse aggravée » et 0,5 % en « sécheresse extrême ». Bien que la situation se soit améliorée, elle demeure inquiétante au sud du Tage, notamment dans la région de l'Alentejo, où quelques barrages se trouvent bien en-deçà de leur capacité.

**Le Ministère portugais de l'agriculture prévoit 93 M€ pour développer l'irrigation.** Le Ministère de l'agriculture a annoncé l'ouverture d'un appel d'offres pour la deuxième phase du Plan national d'irrigation. Ce nouveau programme dispose d'une enveloppe de 93 M€, financée par l'État grâce à des prêts négociés auprès de la Banque européenne d'investissement (BEI) et de la Banque de développement du Conseil de l'Europe (CEB). Les dossiers devront être présentés par des entités publiques et consacrés à des projets dans l'Alentejo visant la réduction des conséquences du réchauffement climatique pour l'agriculture et l'augmentation de la productivité et de la compétitivité de l'agriculture portugaise. Ce nouveau programme s'ajoute à la première phase du Plan national d'irrigation actuel, qui prévoit un investissement de 560 M€ d'ici 2023 pour créer 100 000 ha de nouvelles exploitations irriguées.

**Le MTE espagnol mise sur le dessalement.** La Ministre espagnole de la transition écologique, Teresa Ribera, a annoncé le lancement prochain, par la Confédération du Bassin versant du fleuve Segura (sud-est du pays), d'un appel d'offres pour la mise en place d'un projet d'interconnexion des eaux des usines et canaux de dessalement des provinces d'Almería, Murcie et Alicante. L'Espagne ambitionne ainsi d'augmenter, à l'horizon 2021, sa capacité de dessalement (actuellement gérée par le MTE via l'entreprise *Acuamed*) de 463 hm<sup>3</sup>/an à 700 hm<sup>3</sup>/an.

## Biodiversité

**Attaques de brebis en Navarre par l'ourse *Claverina*.** Mi-mai, plusieurs attaques d'ours se sont produites sur des brebis en Navarre. Elles auraient été commises par *Claverina*, l'une des 2 ourses introduites par la France en octobre 2018, dans le Béarn, dans le cadre du « Plan Ours brun 2018-2028 ». La procédure d'indemnisation des éleveurs concernés, par le ministère navarrais du Développement rural et de l'Environnement, est en cours. Fortement mobilisée par ces attaques, l'Association des éleveurs de Navarre (UAGN) proteste contre la réintroduction de cette espèce dans le massif et redoute que de telles attaques se multiplient dans les prochains jours. Selon le Ministère de la transition écologique, 40 ours bruns ont été comptés dans les Pyrénées en 2018. Le groupe de suivi du « Plan d'action ours brun » du Gouvernement de Navarre s'est réuni le 6 mai pour analyser la situation et a publié un communiqué dans lequel il annonce la mise en place de « mesures dissuasives pour changer les habitudes de l'ourse » et « l'éloigner des troupeaux de la vallée de Roncal ». En prévision des grandes échéances internationales sur la biodiversité, les MTE des 2 pays ont décidé de renforcer leur coopération sur le suivi du Plan « ours ».

## Bien-être animal

**Transport des animaux par bateau : l'Espagne peut mieux faire.** C'est ce qu'ont conclu les inspecteurs européens à la suite de la visite en Espagne qu'ils ont effectuée en 2018. Ils considèrent globalement « adéquat » le système appliqué en Espagne pour le transport par bateau des animaux exportés vers les pays tiers, eu égard à la réglementation communautaire en matière de bien-être animal. Cependant, les inspecteurs ont émis une série de recommandations afin de pallier des déficiences, telles que l'absence, dans les ports, d'installations pour décharger les animaux de manière confortable et favoriser leur repos (notamment en cas de retards de sortie du bateau), ou des conditions insatisfaisantes de transport des animaux embarqués.



## Filières agricoles et agroalimentaires

### Agrumes

#### **Les programmes opérationnels espagnols ne pourront pas encourager l'augmentation de la production en 2020 et 2021.**

Un projet de Décret royal du MAPA prévoit qu'en 2020 et 2021, les programmes opérationnels des OP fruits et légumes ne pourront pas inclure de mesures conduisant à une augmentation de la production d'oranges, de clémentines, de mandarines ou de citrons. Cette décision fait partie du plan d'action ministériel en faveur du secteur agrumicole, visant à favoriser l'ajustement de l'offre. Par ailleurs, le projet de texte détaille les conditions d'application de l'aide à la constitution des fonds de mutualisation par les OP et au repositionnement de ces organisations.

### Fraises

#### **Fin de campagne de la fraise de Huelva : des prix en repli par rapport à 2017-2018.**

Selon l'Observatoire des Prix et des Marchés d'Andalousie, la production commercialisée de fraise fin avril a enregistré un recul de 19% par rapport à la Semaine sainte. En prenant comme référence les 5 campagnes antérieures, la production en cette fin de saison se situe bien en deçà (84,2% en moyenne) de la production prévue. Le repli de l'offre a permis de freiner la chute des prix. La valeur moyenne perçue par l'agriculteur lors de la semaine 17 se situait à 0,77 €/kg, 17% au-dessus de la semaine précédente, mais bien en-dessous des 2 campagnes précédentes à la même période. Concernant la commercialisation à destination, selon les chiffres du Ministère Fédéral de l'Agriculture et de l'Alimentation d'Allemagne, le prix moyen de la fraise espagnole sur les marchés de gros allemands lors de la semaine 17 s'est situé à 2,31 €/kg, soit 14% de moins que la semaine antérieure.

### Vins

**Les Portugais sont les premiers consommateurs de vin au monde.** Selon l'Organisation internationale de la vigne et du vin (OIV), chaque Portugais a consommé en moyenne 62,1 l de vin en 2018, juste devant les Français (50,2 l) et les Italiens (43,6 l). Au total, la consommation de vin au Portugal a augmenté de 5,4% par rapport à 2017, pour atteindre 5,5 Mhl (11<sup>ème</sup> pays plus grand consommateur en volume), loin derrière les États-Unis (33 Mhl) et la France (26,8 Mhl). En 2018, la production portugaise de vin s'est réduite de 10% (6,1 Mhl), en raison des conditions météorologiques propices aux attaques de mildiou et d'oïdium. Les exportations portugaises de vin se sont maintenues en volume (3 Mhl) et ont augmenté de 3% en valeur (804 M€).

**Programme espagnol d'appui : le Ministère réagit suite à la non-utilisation de 50 M€ en 2018.** Selon le FEAGA, il est probable que la filière vitivinicole espagnol doit rendre 50 M€ de FEAGA au titre du Programme national d'appui 2018. En effet, la filière n'a pas été en mesure de répartir 23,3% de la somme initialement assignée par Bruxelles pour l'application des 4 mesures du PNA 2019-2023, ni même de redéployer une partie de cette somme entre ces mesures. Parmi les causes de cette sous-consommation figure la complexité réglementaire et administrative, à laquelle les bénéficiaires ont été confrontés. Face à cette situation, le MAPA a l'intention de modifier le Décret royal 1363/2018 qui régit l'application de ces mesures d'appui, et ce en lien avec la nouvelle période de programmation 2019-2023. Il prévoit notamment des « ajustements techniques » visant une meilleure flexibilité d'exécution pour le secteur par rapport à l'utilisation du FEAGA. Ces changements affectent surtout les mesures de restructuration et de reconversion du vignoble, la promotion pays tiers, et les mesures d'investissements.

**Une nouvelle AOP espagnole : « Cebreros ».** La Commission européenne a approuvé l'enregistrement de l'AOP *Cebreros*, achevant ainsi un processus de reconnaissance initié en novembre 2015. Cette nouvelle appellation s'étend sur plus de 300 ha situés dans le Sud-Est d'Avila (Castille-et-Léon) et concerne 9 négociants. *Cebreros* emploie principalement des cépages *Grenache Rouge* et *Albillo Real* (cépage blanc originaire de Galice).

### Produits laitiers

**La filière caprine espagnole aux avant-postes de l'UE.** Suite à de profonds bouleversements opérés ces dernières années, l'Espagne est devenu un acteur majeur du lait de chèvre en Europe, avec en 2018, 16 690 exploitations (dont 10 010 ont une autre production), et un cheptel de 3 millions de têtes (24% du cheptel caprin européen). Le lait de chèvre espagnol, sur la période janvier 2014-novembre 2017, affiche un prix moyen d'environ 7,10 €/Extrait Sec Utile. En février 2018, le prix du lait de chèvre espagnol se situait dans la moyenne UE (7,13 €/ESU). La collecte espagnole était de 478 millions de litres en 2017 (premier collecteur européen).

**Appellations d'origine : l'image de Don Quichotte est réservée à l'AOP « Queso Manchego ».** La Cour de Justice européenne considère que l'utilisation de signes distinctifs figuratifs évoquant la zone géographique liée à une AOP peut constituer une évocation illégale de cette dénomination. Cette décision fait suite à un litige opposant l'AOP « *Queso Manchego* » à une entreprise commercialisant des fromages dénommés « *Rocinante* », non-AOP et avec une étiquette représentant un cavalier assimilable à *Don Quichotte* devant des moulins à vent. L'AOP avait engagé une action en justice contre l'entreprise en question (*Industrial Quesera Cuquerella, IQC*) qui avait abouti au Tribunal Suprême espagnol. Selon la CJUE, la réglementation communautaire établit une protection des appellations d'origine contre « toute évocation » et l'emploi du terme « toute » reflète la volonté de protéger les appellations enregistrées, selon l'idée qu'une évocation peut être suscitée tant par un élément dénominatif que par un élément figuratif.



## Commerce extérieur

**États-Unis / UE : les menaces de représailles de Trump inquiètent les IAA d'Andalousie.** L'association des entreprises agroalimentaires d'Andalousie se dit préoccupée par les annonces du Président américain de représailles tarifaires sur des produits alimentaires européens, tels que le vin, l'huile d'olive, le fromage et les agrumes, si l'UE ne met pas un terme à certaines subventions en faveur d'Airbus. En 2018, les exportations agroalimentaires espagnoles vers les États-Unis ont atteint 1,9 Md€, soit 72% de plus que la moyenne des 5 dernières années. Avec 678 M€, l'Andalousie est la 1<sup>ère</sup> région espagnole qui exporte vers le marché américain, principalement des produits situés dans le collimateur de l'administration Trump. Après l'expérience de l'olive de table noire, l'association appelle les autorités régionales, nationales et européennes à se mobiliser.

**Chine : la peste porcine favorise l'exportation de viande portugaise.** La peste porcine qui ravage les exploitations chinoises d'élevage de porcs contribue à favoriser l'exportation de viande de porc portugaise vers la Chine, qui a débuté au mois de janvier dernier. Selon la Fédération portugaise des associations d'éleveurs de porcs (FPAS), les prix ont augmenté au cours des dernières semaines, ce qui rend le marché chinois (1<sup>er</sup> marché mondial) encore plus attractif pour les producteurs portugais. Selon la FPAS, le Portugal devrait exporter 80 000 t de viande de porc en 2019, soit environ un sixième de sa production. Compte tenu des effets de la peste porcine chinoise, les exportations pourraient atteindre 200 M€ en 2020, soit deux fois plus que les prévisions initiales.

## Actualité sanitaire

**Xylella : un 13<sup>ème</sup> foyer détecté dans le nord du Portugal.** Selon la Direction générale de l'alimentation et vétérinaire (DGAV), les autorités portugaises ont à ce stade détecté 13 foyers de *Xylella fastidiosa* (sous-espèce multiplex ST7) dans des espaces publics et des jardins privés de la municipalité de Vila Nova de Gaia (agglomération de Porto). La zone démarquée (5 km autour) s'étend actuellement aux municipalités d'Espinho, Matosinhos, Porto, Gondomar et Santa Maria da Feira.

## Pêches maritimes

**Consommation du FEAMP : la Cour des comptes dénonce le retard portugais.** Selon la Cour des comptes, le Portugal n'avait utilisé, à la fin 2017, que 13% des fonds du *Mar2020*, programme opérationnel qui vise à mettre en œuvre les mesures de soutien du Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP) sur 2014-2020. La Cour considère que ce faible taux d'utilisation traduit un « risque élevé de perte de financement européen » et demande au gouvernement de revoir le modèle de gestion de ce programme et d'en renforcer les moyens humains. Selon le ministère, en avril dernier, le taux d'utilisation des fonds a atteint 29,7% (140,7 M€) et le taux d'engagement 67,3% (320,7 M€). Le programme Mar 2020 est doté de 508 M€, dont 392 M€ provenant de l'enveloppe portugaise du FEAMP.

**Négociations sur le futur FEAMP : la Galice défend l'alliance avec la France.** Lors d'une réunion du Conseil consultatif de la pêche pour les affaires communautaires visant à définir la position espagnole en vue de la réforme du futur Fonds européen pour la pêche (FEAMP) 2021-2027, le Ministre de la mer de cette région a défendu l'alliance avec notre pays. La Galice souhaite en effet que la France et l'Espagne demandent ensemble une augmentation du pourcentage de cofinancement du FEAMP (de 75% à 80%) et de le porter à 85% dans le cas spécifique des groupes d'action locale. En ce qui concerne les actions en faveur des régions ultrapériphériques, la Galice demande le cofinancement à 100% et la nécessité d'élargir la catégorie « flotte artisanal », actuellement limitée aux navires inférieurs à 12 m, à d'autres navires.

**Une vingtaine de navires basques et galiciens pourront continuer de pêcher dans les eaux de Sao Tomé-et-Principe.** En effet, un nouvel accord entre l'UE et ce pays vient d'être signé. Une fois en vigueur, il offrira des possibilités de pêche pour les 5 prochaines années à 26 thoniers senneurs communautaires et 6 palangriers de surface, pour un tonnage de référence total de 8 000 t, en échange d'une contribution financière de 400 000 € pour l'accès aux ressources, et de 440 000 € supplémentaires d'appui sectoriel. Le protocole précédent entre l'UE et ce pays avait expiré le 22 mai 2018.

**Thon rouge : démarrage des « madragues » dans la mer du détroit de Gibraltar.** La saison de capture du thon rouge par la technique de la « madrague » (technique séculaire consistant à piéger des bancs de poissons au cours de leurs migrations le long des côtes) dans les eaux de la province de Cadix a débuté fin avril. Les pêcheurs locaux disposent d'un quota de 1 340 t, légèrement supérieur à celui de 2018 (1 292 t) et de 2017 (1 097 t).

**Responsable de la publication :** Hervé Le Roy  
Ambassade de France en Espagne - Service Économique Régional  
C/ Marqués de la Enseñada, 10 - 28004 Madrid

**Rédigé par :** Jérôme Frouté, Alvaro Espino, Claire Raynal  
avec le SE de Lisbonne : Stanislas Godefroy, Christopher Marques

**Abonnement :** [jerome.froute@dgtresor.gouv.fr](mailto:jerome.froute@dgtresor.gouv.fr)

**Internet :** [www.tresor.economie.gouv.fr/pays/espagne](http://www.tresor.economie.gouv.fr/pays/espagne)

**Suivez-nous sur Twitter :** @FR\_Eco\_Iberica



**Copyright :**

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional de Madrid

**Clause de non-responsabilité :**

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.